

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 5

Artikel: Billet du jour

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aufgaben für Unteroffiziere in der Führung der Lmg.- und Füsilieregruppe.

Aufgabe Nr. 10.

Lage: Unser Zug ist im Angriff in nördlicher Richtung.

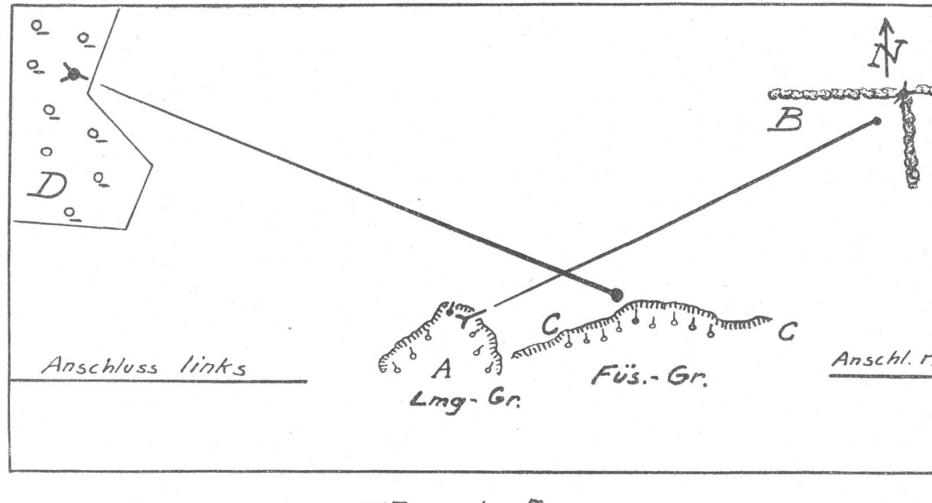
Die 1. Lmg.-Gruppe (in der Mulde A) hat soeben das feindliche Mg in der Hecke B zum Schweigen gebracht. Nun will die 1. Füsilieregruppe (hinter der Bodenwelle C-C) vorspringen. Offenbar wird die Absicht des Gruppenführers durch das unvorsichtige Benehmen einzel-

ner Leute dem Gegner verraten, denn das feindliche Mg im Wald D überschüttet die Bodenwelle mit Feuer und zwingt die Füs.-Gr. in volle Deckung zurück.

Der Führer der 1. Lmg.-Gr. beobachtet dieses Vorkommnis.

Aufgabe für den Führer der 1. Lmg.-Gr.:

1. Beurteilung der Lage?
2. Entschluss?
3. Befehle?



Eingegangene Lösungen:

1. Lösung von Heffner Reinhard, Lmg.-Korp., Sch.-Kp. III/5, Binningen-Basel.

1. Beurteilung der Lage:

- a) Das feindliche Mg. bei Hecke B ist vorläufig niedergekämpft.
- b) Das Mg. im Wald D muss niedergehalten werden.

2. Entschluss:

- a) Gegen das Mg. in Wald D eröffne ich das Feuer mit Lmg.
- b) Die Karabinerschützen rechts beschießen das alte Ziel in B weiter (um Reparatur, Mannschafts- oder Munitionsersatz zu verhindern).

3. Befehle:

- a) an Lmg:

«Gewehr in Stellung gegen Wald links vorn! Einrichten auf Vorderstütze!»
 «Am Waldrand bei der grossen Tanne (oder drei Finger breit . . .) feindliches Mg. — Zum Schuss fertig! — Visier 2. — Mitraillieren: Feuer!»
- b) an Karabiner-Schützen rechts vom Lmg. während Zielwechsel des Lmg:

«Ihr drei beschiesst das Mg. in Hecke halbrechts weiter! Feuer!»

2. Lösung von Wm. Sauer Adolf, Lst.-Kp. III/25, Olten, Mitglied des U.-O.-V. Olten.

Beurteilung der Lage.

Ich befinde mich mit meinem Lmg. in der Mulde A. und habe das feindl. Mg. in der Hecke B zum Schweigen gebracht. Die erste Füs.-Gr. hinter der Bodenwelle will vorrücken und bekommt Feuer aus dem Waldeinschnitt des Waldes D. Meine Aufgabe ist: das feindliche Mg. zum Schweigen zu bringen.

Entschluss:

Ich beschiesse mit meinem Lmg. das Mg. im Waldeinschnitt des Waldes D. Halte aber die Hecke B. gleichwohl unter Feuer und verwende dazu die schon sich in Stellung befindenden 3 Lmg. Schützen. (Auf der rechten Seite.)

Befehle:

An den Schützen am Lmg.: Ha—a—it! — Zielwechsel! — Halblinks, beim Waldeinschnitt ein Mg. (Wald D). — Visier:

2. — Mitraillieren, Feuern!

An die 3 Schützen der Lmg.-Gr., die schon rechts in Stellung sind: Sie halten die Hecke B unter Feuer und schiessen, sobald sich etwas zeigt.

BEMERKUNGEN:

Diese Aufgabe soll ein Beispiel sein für die Verwendung der Karabinerträger der Lmg.-Gruppe.

Das alte Ziel (in Hecke B) scheint erledigt zu sein; wir können uns mit unserem Lmg. einem neuen (im Wald D) zuwenden. Wir wissen aber nicht, ob es dem Mg. in Hecke B nicht gelingen könnte, sich von unseren Feuerschlägen zu erholen. Deshalb ist Ueberwachung notwendig, und diese übernehmen die Karabinerträger.

Die Verwendung der Füs.-Gruppe zum Ueberwachen des Ziels bei B kommt deshalb wenig in Frage, weil die Füs.-Gruppe, sobald wir das Mg. im Wald D zum Feuereinstellen gezwungen haben, vorrücken will.

Lt. H.

Gute und brauchbare Lösungen sandten weiter ein:

Unteroffiziere:

- Korp. Bachmann Fridolin, Geb.-I.-Kp. II/42, Rain (Luz.).
 Mitglied des U.-O.-V. Luzern.
 Wachtm. Küng B., Sch.-Kp. V/84, Strada (U.-Engadin).
 Mitglied des U.-O.-V. Alpstein.
 Hufschmied-Gefr. Reithaar Armin, Erlenbach (Zürich).
 Feldw. Lüthi A., III/51, Oberbuchsiten (Solothurn).
 Mitglied des U.-O.-V. Gäu.
 Lmg.-Korp. Kaiser Louis, I/47, Sarnen. Mitglied des U.-O.-V. Obwalden.
 Wachtm. Schmetzer Hans, II/76, Rorschach. Mitglied des U.-O.-V. Rorschach.
 Lmg.-Korp. Iten Ernst, III/48, Unterägeri. Mitglied des U.-O.-V. Zug.
 Lmg.-Schütz Stettler Daniel, III/33, Arlesheim.
 Korp. Bannwart Joseph, III/79, Hüttenwil (Thurgau).

Kadetten-Offizier:

Hptm. Marbach E., Kadettenkorps Schaffhausen.

Billet du jour.

Depuis quelques semaines il y a quelque chose de changé chez nous. **On montre les soldats!** Voilà qui peut paraître extraordinaire, mais souvenez-vous qu'après la guerre, pour faire plaisir aux anarchistes on n'osait plus ni se dire citoyens-soldats ni se montrer sous l'habit militaire! Où étaient les beaux jours de jadis quand tout notre cher petit pays tressaillait de joie et

de fierté au moindre événement militaire?... Les funestes événements de 1914—1918 nous ont montré une fois de plus l'horreur de la guerre; mais ils nous ont montré aussi l'importance vitale de notre système de défense nationale. Nous n'avions certes pas besoin d'être convaincus mais nous ne fûmes pas fâchés de constater que nous avions eu raison de vivre armés pour pouvoir subsister!

Mais la politique est puissante, et pour complaire à quelques coquins qui nous menaient par le bout du nez et qui criaient très fort dans des assemblées qui n'étaient pas même populaires, nous avons battu en retraite, honteusement!... Nous avons maintenu notre organisation militaire parce que la constitution nous obligeait à des devoirs mais nous avons presque caché nos soldats. Comme si la Suisse indépendante et pacifiste avait besoin de s'excuser d'avoir des hommes pour la défendre! Le fait est qu'on rogna tout ce qu'on put de nos antiques institutions militaires et que la meute rouge eut le dessus!...

La réaction commença avec l'affaire Grimm! Je ne reviendrais pas sur cette belle farce! Mais je souligne qu'elle marqua le retour du pays à une plus saine appréciation de la véritable situation.

Nous montrons nos soldats de nouveau; on en rencontre partout de ces chers garçons bronzés au grand soleil ou à la pluie de nos montagnes. Joyeux et tapageurs ils remplissent nos trams, nos trains, nos bateaux, nos établissements publics!... Accompagnés de leurs parents tout fiers ou de leur bonne amie glorieuse ils déambulent dans nos villes et nos villages qui les revoient avec plaisir!

Nous vivons enfin!

Récemment l'école de recrues de Lausanne envoya à Genève et dans les localités des bords du Léman son excellente fanfare. Les concerts furent parfaits et toute la population s'en montra enchantée.

Dimanche un grand match de football, première contre seconde divisions, attirait la foule au profit du don national sur le beau terrain de Lausanne.

Le public aime nos soldats; ce sont les enfants gâtés du pays!

Qu'on nous les montre souvent, très souvent. C'est une leçon de patriotisme pour les enfants, c'est un élément de vie dans nos cités et c'est une grande leçon pour tous. Ne soyons pas provocants pour quiconque mais plaçons notre armée à sa vraie place, à la place d'honneur!

Restons humains pour les misères de ceux qui souffrent de la guerre mais restons fiers d'être libres et de devoir conserver la liberté; montrons nos soldats aux vieux et aux jeunes. Admirons-les et aimons-les! D.

Le Xème Anniversaire de l'Armistice.

Le Groupement cantonal neuchâtelois des Sous-Officiers suisses n'a pas voulu laisser passer cette date mémorable sans accomplir un pieux geste de reconnaissance.

Sur son initiative et avec le concours des groupements militaires du canton, soit la Société des Officiers, la Société de cavalerie et les différentes sociétés d'armes spéciales, une couronne sera déposée dimanche 11 novembre prochain, Xème anniversaire de l'armistice, sur le monument élevé dans la cour de la Caserne de Colombier à la gloire et au souvenir des officiers, sous-officiers et soldats morts durant la grande guerre.

Cette cérémonie, qui aura lieu à 15 heures, sera rehaussée par les discours d'un aumônier militaire et de personnalités militaires éminentes, ainsi que par des productions musicales de corps de musique de la région.

Nous félicitons le dévoué président du Groupement neuchâtelois, le sergent Charles Schäetz, a qui revient tout l'honneur de cette pieuse manifestation à la mémoire de nos camarades morts en service commandé pour la Patrie et osons espérer que ce geste rituel sera accompli sur tout le territoire de notre pays, partout-là où dorment de leur dernier sommeil ceux qui se sont sacrifiés pour l'honneur et l'indépendance de la Suisse.

A. M.

Notre devoir

en face des attaques dirigées contre des institutions nationales, en général, et l'armée, en particulier.

Aux termes de l'article 1 des statuts, notre Association a pour but de grouper les Sociétés de sous-officiers de notre pays, de façon à développer chez leurs membres, par des exercices hors-service, leurs connaissances militaires.

Par l'exécution d'exercices appropriés et de travaux écrits, par l'institution de cours, de conférences, de concours, suivant un programme déterminé, par la publication d'un journal, ainsi que par l'organisation de Journées de sous-officiers — qui sont des journées de travail intense — ce but est pleinement atteint. Et il est certain que les sous-officiers qui prennent une part active à nos travaux améliorent utilement leur instruction militaire, comblant ainsi, dans une mesure appréciable, les lacunes que peut expliquer, sinon justifier la brièveté de nos périodes d'instruction militaire.

Mais ce but n'est pas unique, puisqu'aux termes des dits statuts, notre Association se donne encore pour tâche, dans l'intérêt de la défense nationale, de cultiver l'esprit patriotique.

S'il s'agissait de ne cultiver cet esprit qu'au sein de nos sections, cette phrase n'aurait aucun sens, tous nos éléments étant dévoués, corps et âme à la patrie.

Prendre résolument la défense de nos institutions menacées, lutter en dehors de nos sections contre l'indifférence, la lâcheté de l'égoïsme qui s'insinuent partout, corrompant l'âme et l'esprit des uns et des autres, voilà la tâche que s'est imposée notre Association. Et cette tâche magnifique ne devient-elle pas un véritable apostolat à l'heure où est menacée l'existence même de l'armée, notre institution nationale par excellence.

Pas plus qu'elle n'a failli à la première de ses obligations, notre Association ne se dérobera à cette dernière tâche.

Cette armée que nous voulons forte pour être à même de défendre nos libertés, l'ordre à l'intérieur et les obligations de la Suisse vis-à-vis de la S.D.N., d'autres la veulent détruire, soit qu'elle les gêne dans l'exécution de leurs desseins révolutionnaires, soit qu'ils voient bien à tort en elle un obstacle à la paix; comme s'il suffisait de supprimer la police pour éloigner les cambrioleurs!

Passant des paroles à l'action, les uns et les autres s'entendent comme larrons en foire pour organiser ouvertement le refus collectif de servir, de payer l'impôt, de tirer. Ils le font avec entrain car, flagrante injustice, seules les victimes de leurs machinations tombent sous le coup des dispositions légales actuelles. Les vrais responsables sont partout, sauf aux postes dangereux, mais n'est-ce pas là précisément l'histoire de toutes les révo-